



# Opinion | Pompe à chaleur : les moyens des ambitions

Emmanuel Macron a annoncé vouloir tripler la production de pompes à chaleur d'ici 2027, un objectif ambitieux alors que les ventes chutent.

Selon Damien Carroz, les communications gouvernementales ambiguës et des politiques mouvantes sur les systèmes d'aides ont créé de l'incertitude.



« Installer une PAC chez soi est écologiquement et économiquement vertueux. » (iStock)

Publié le 23 févr. 2024 à 14:30

La France peut-elle réussir sa transition énergétique sans la transition bas carbone du Bâtiment, dont les émissions représentent un tiers des GES ? Bien évidemment non.

À cet égard, la pompe à chaleur (PAC) est un atout maître parmi les solutions. D'autant qu'elle est aussi un puissant levier de réindustrialisation du pays. Preuve en est : en

septembre dernier, le Président de la République a posé le défi **de tripler la production de PAC « made in France »** d'ici 2027, soit un objectif d'un million de PAC produites chaque année sur le sol français. Encore faut-il que cette ambition coïncide avec la réalité du marché : pour en produire 3 fois plus, il faut en vendre, et donc en installer, 3 fois plus.

Le potentiel est là : moins de 11 % du parc français de résidences principales en était équipé en 2022, mais la tendance du marché est très loin de se diriger vers ce fameux « fois 3 ». La bonne dynamique des ventes de PAC Air/Eau en 2021 et 2022 a pris du plomb dans l'aile en 2023, avec une décroissance de 14 %, selon le syndicat professionnel Uniclimate. Plus alarmant : fin 2023 et début 2024, le marché se rapproche de moins 40 %. La France est certes loin d'être un cas isolé : l'EHPA (European Heat Pump Association) constate en 2023 une baisse des ventes du même ordre dans les principaux pays européens.

## **Mettre fin aux paradoxes**

Les facteurs sont multiples : des communications gouvernementales ambiguës et des politiques mouvantes sur les systèmes d'aides ont créé de l'incertitude ; l'écart de prix grandissant entre gaz et électricité rend les PAC moins attractives financièrement et l'inflation et la hausse des taux d'intérêt ont réduit les capacités d'investissement des ménages. Et 2024 devrait voir les baisses de mises en chantiers et de permis de construire encore plus prononcées, ainsi qu'une chute considérable des transactions dans l'ancien.

### **LIRE AUSSI :**

- **DECRYPTAGE - Pompes à chaleur : l'industrie française tente de défendre son pré carré**
- **Energie : Atlantic prêt à muscler sa production de pompes à chaleur**

Conséquence : depuis quelques mois, la production a ralenti au point que de nombreux sites industriels ont recours à de l'activité partielle. Situation paradoxale : alors que l'objectif du triplement de la production de PAC s'approche, l'EHPA a annoncé que des projets de nouveaux sites de fabrication risquent d'être gelés, y compris s'agissant des industriels français.

Installer une PAC chez soi est écologiquement et économiquement vertueux, compte tenu de son excellente performance énergétique, et de la disponibilité d'une électricité décarbonée en France. Cependant, ces équipements représentent un investissement conséquent pour les ménages. Il est donc certain qu'on ne pourra pas produire 3 fois plus si le système d'aides financières aux particuliers ne suit pas la cadence.

## Faciliter la vie de ceux que cela concerne

Pour suivre le rythme de la transition écologique et décarboner efficacement le bâtiment, le système d'aide à l'installation d'une PAC doit être simplifié et stabilisé dans le temps. Le gouvernement semble avoir entendu les revendications des représentants des professionnels de l'immobilier concernant **MaPrimeRenov**, qui devrait à nouveau évoluer, en reconnaissant l'efficacité des gestes simples, comme le remplacement des anciens appareils de chauffage par des pompes à chaleur, qui, nous semble-t-il, n'a pas besoin **d'un DPE du logement** pour être soutenu par les pouvoirs publics.

### LIRE AUSSI :

- **ZOOM – Pompes à chaleur : comment la PME Arkteos parvient à faire bonne figure**
- **Gard : Octopuce va créer un carnet d'entretien numérique des climatisations et pompes à chaleur**

Sans simplification, pas de réindustrialisation. En clair, les industriels ont besoin de visibilité sur leurs marchés et donc de stabilité pour réaliser des investissements qui se chiffrent en centaines de millions d'euros et créent des centaines d'emplois, afin de réduire l'empreinte carbone du bâtiment et la facture énergétique des ménages. La France doit agir vite ! À l'image de l'IRA (Inflation Reduction Act) américain qui, notamment, assure un soutien financier à la filière PAC, il est crucial de stimuler le marché en adoptant des politiques cohérentes et de long terme et en créant un environnement favorable aux technologies bas carbone.

**Damien Carroz** est directeur général du Groupe Atlantic.

**Damien Carroz**